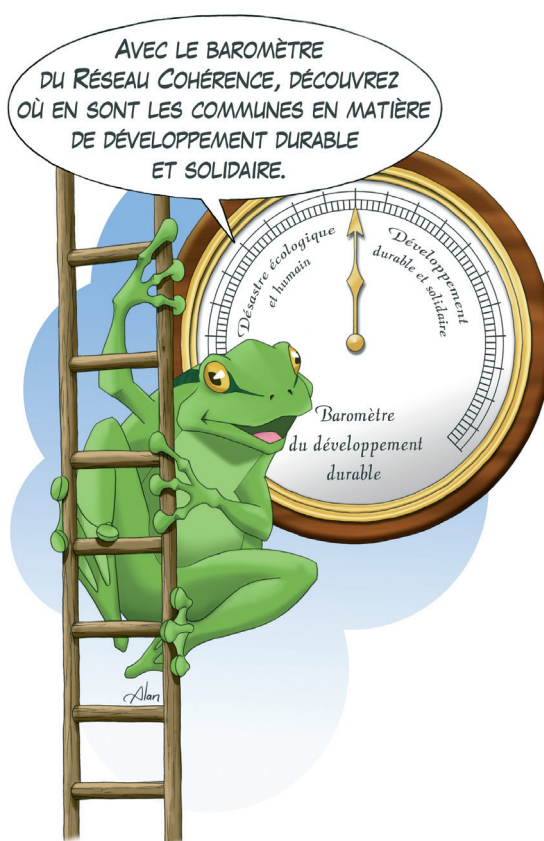


---

# Le Baromètre du Développement Durable

Élus et société civile engagent ensemble  
le développement durable et solidaire de leur territoire

---



[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

Dossier de presse Bretagne - Février 2014



Contact presse :

Julian Pondaven

Tél : 06 73 21 06 66 / 02 97 84 98 18

Mél : [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)



# Une initiative du Réseau Cohérence

## Réseau Cohérence

1, Place Jules Ferry

56100 LORIENT

Tél : 02 97 84 98 18

Mél : [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org)

Site : [www.reseau-coherence.org](http://www.reseau-coherence.org)

 [www.facebook.com/reseau.coherence](https://www.facebook.com/reseau.coherence)



Membre du réseau des associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot, Cohérence est soutenue et accompagnée par cette dernière pour le déploiement du Baromètre.



L'association **Réseau Cohérence** regroupe sur la Bretagne et au-delà plus d'une centaine d'organisations membres (associations, syndicats, entreprises...) et des membres individuels. Tous sont engagés pour un développement véritablement durable et solidaire.

Ce **Réseau**, par son importance et ses actions concrètes, donne une espérance, peut mobiliser nos concitoyens autour de nouveaux projets pour nos territoires, autour des valeurs d'un développement fait d'humanisme, d'écologie... et d'une économie au service d'un mieux-vivre ensemble.

Par ailleurs, depuis sa création (1997), le **Réseau Cohérence** développe des concepts transversaux où la question de la démocratie participative est centrale.

Quelques actions concrètes du **Réseau** :

- Mise en place d'un Agenda 21 des familles pour tous les Finistériens,
- Création d'un réseau de Boucherie-Charcuterie sur le Pays de Saint-Brieuc commercialisant du porc élevé sur paille,
- Mise en place d'un guide des produits animaux sans OGM sur la Région Bretagne.

[www.reseau-coherence.org](http://www.reseau-coherence.org)

Avec le soutien de :



Koninkrijk  
der Nederlanden



---

- Edito : 2014, l'année pour passer ensemble à l'action ..... 4
- Une démarche participative ..... 6
- Mode d'emploi du Baromètre ..... 9
- Une démarche qui fait ses preuves ..... 11
- Le Baromètre en images ..... 13
- L'implication de la Fondation Nicolas Hulot ..... 15



# 2014, l'année pour passer ensemble à l'action !

Par Armina Knibbe, pilote du pôle Baromètre

Les 1 271 communes bretonnes entrent en période de débat avec les élections municipales en mars 2014. L'actualité démocratique est rude, mais des initiatives existent. Des supports de médiation sont attendus pour que les débats locaux restent ouverts. Le sens du civisme et la responsabilité partagée sont plus que recherchés !

*Les élections municipales et inter-communales de mars 2014 ouvrent une nouvelle ère de coopération entre les élus et la société civile locale. Une belle occasion d'engager les territoires dans la voie d'un développement durable et solidaire...*

À ce titre, le « Baromètre du développement durable » (1) mérite toute notre attention. C'est un questionnaire que chacun peut lire pour se familiariser à toutes les dimensions du développement durable et solidaire, pour s'initier à la complexité des choses. Nous sommes tous partie prenante, en tant que consommateur, citoyen, usager des Biens Communs, dans cette interdépendance du social, de l'économique, de l'écologique et du démocratique. Les effets de cette mondialisation financière démesurée rendent les perspectives confuses. Aussi, nous construisons tous avec plus ou moins de facilité une nouvelle strate de conscience, celle de notre citoyenneté au monde.

*Toute association citoyenne qui œuvre pour un mieux-vivre ensemble gagnerait à mieux situer sa complémentarité avec les autres dans une perspective de développement durable global et transversal. Ce baromètre peut l'y aider.*

*Tout élu, ou futur élu peut mesurer l'intérêt d'une Transition. Il sait qu'il peut avoir à convaincre aussi bien des pairs, des acteurs associatifs que des acteurs économiques, de cette nécessaire « transformation mentale » à opérer.*



Réponse au Baromètre en réunion publique à Ploeren (Morbihan) - 2011



Réponse au Baromètre en réunion publique à Bierné (Mayenne, Pays de la Loire) - mai 2012

Le concept de Baromètre est là pour lui faciliter les choses, lui permettre d'initier une autre vision, d'ouvrir un dialogue territorial concret.

Il s'agit d'un outil « vivant », pas d'une expertise ; c'est un support. Les questions en font venir d'autres et c'est tant mieux. Pour qui sait en saisir la dynamique porteuse, c'est un très bon « starter » pour commencer à penser ensemble le développement durable de son territoire, sous la conduite d'un élu éclairé.

Grâce à Cohérence, cette démarche Baromètre existe en Bretagne, PACA, Pays de la Loire et Essonne.

Nous lançons ce jour un appel aux associations locales pour qu'elles se rassemblent par Pays pour constituer une plate-forme associative qui pourra porter, via des réunions publiques, le questionnaire sur son territoire.

Ainsi, avec les élections municipales et intercommunales de mars 2014, s'ouvre une nouvelle ère de coopération entre élu(e)s et société civile locale. Ne ratons pas cette occasion d'engager les territoires sur la voie d'un développement durable et solidaire, acté par un Baromètre, à l'échelle communale, mais aussi intercommunale.

(1) < [www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org) >

*« Félicitations, je ne savais pas expliquer simplement le concept de développement durable à mes collègues élus, et là, avec une centaine de questions simples et concrètes, j'ai pu leur donner une représentation concrète du développement durable ».*

*Une élue du Morbihan en charge du développement durable*



#### Alain Lafrogne, Adjoint au Développement Durable et aux Finances à Hillion (22)

« Cet outil mis à disposition par le Réseau Cohérence est précieux, et j'ai apprécié dès 2008 de le mettre en œuvre dans ses différents domaines : l'environnement bien sûr mais aussi l'économie, la solidarité ou encore la citoyenneté. Cela nous a permis de faire un point initial, puis d'examiner comment nous avons progressé au cours du mandat et d'identifier des pistes d'amélioration. Ce baromètre nous interroge sur des questions auxquelles on ne pense pas spontanément et qui pourtant méritent qu'on y agisse.

Notre commune fait partie de Saint-Brieuc Agglomération qui, au cours de la mandature, a construit un Agenda 21 auquel nous avons participé. Bien évidemment, la plupart des thèmes et actions de cet Agenda 21 rejoignent ceux du Baromètre du Développement Durable du Réseau Cohérence. Est-ce à dire qu'il y a doublon ? Je pense au contraire que si nous avons à travailler au sein de l'intercommunalité, le fait de répondre au Baromètre du DD permet d'élargir notre point de vue à ce qui se fait ailleurs en Bretagne, et d'y trouver des sources de comparaison et de motivation.

La nouvelle mise à jour des réponses sera présentée dans le Bulletin municipal et nous permettra de rassembler de manière coordonnée toutes les actions que nous menons en matière de développement durable. »



# Une démarche participative pour mettre les communes sur la voie du Développement Durable

*Donner une espérance, mobiliser les concitoyens autour d'un nouveau projet de territoire ancré sur les valeurs d'un développement durable et solidaire... tel est l'esprit du Baromètre.*

*Depuis 2008, 180 communes bretonnes et 87 communes de PACA ont réalisé le Baromètre du développement durable. Les premières réponses arrivent en Pays de la Loire et en Essonne.*

179 communes pionnières utilisent en Bretagne le Baromètre du développement durable, un outil participatif inédit mis au point par des associations bretonnes

Lancé en Bretagne au début de l'année 2008 par le réseau d'associations Cohérence, le Baromètre du développement durable a progressivement gagné du terrain avec la réalisation de Baromètres sur 179 communes bretonnes et l'implication de plusieurs centaines d'associations locales. En janvier 2014, à quelques mois des élections municipales, le Réseau Cohérence tire un bilan positif de cet outil participatif inédit qui donne une espérance concrète et mobilise les concitoyens autour d'un nouveau projet de territoire ancré sur des valeurs partagées d'un développement durable et solidaire. Le réseau Cohérence et les associations déjà impliquées appellent l'ensemble des forces vives associatives, tous secteurs confondus, à solliciter les futur(e)s élu(e)s municipaux qui sortiront des urnes en mars 2014 pour mettre en place ensemble un Baromètre du développement durable sur leurs territoires. Un nouveau portail internet est à leur disposition pour ce faire.

## Le Baromètre du développement durable : un triple objectif

Le Baromètre du développement durable des communes vise à recenser certaines pratiques vertueuses déjà mises en place et à apporter des éléments de réflexion pour engager d'autres actions, tout en créant un échange indispensable entre élus et citoyens.

Pour y parvenir, il a été conçu selon un triple objectif :

- Permettre à toutes les communes de Bretagne d'évaluer où elles en sont dans leur prise en compte du développement durable et solidaire grâce à la mise à disposition d'un questionnaire de base d'une centaine de questions et la possibilité de le compléter ensuite à son gré en prenant des engagements.

- Enclencher une démarche participative à l'échelon communal. Pour cela, le baromètre doit impérativement être rempli conjointement par les élus de la commune et des représentants de citoyens (association locale).
- Expliquer de manière pédagogique au grand public tous les aspects du développement durable en les rendant concrets et visibles sur le site Internet du baromètre : économie, social/solidarité, environnement, citoyeneté/gouvernance.

Une démarche qui a fait ses preuves : le Baromètre de Nouvoitou (35) comporte ainsi l'engagement de la commune dans un Agenda 21, l'introduction de produits majoritairement Bio dans la restauration scolaire, l'installation d'un plan d'eau... D'autres témoignages figurent dans le dossier de presse.

## Le Nouveau portail du Baromètre : du diagnostic à l'action, situez et participez au progrès de votre commune

Avec un nouveau portail et deux nouvelles fonctionnalités, le Baromètre offre de nouvelles perspectives de coopération pour les élu(e)s et les différents acteurs de la société civile :

- **un historique** : à l'instar des communes de Lanester, Pontivy, Nouvoitou... les communes qui ont répondu une première fois peuvent revoir tous les deux ou trois ans les associations pour mesurer conjointement les progrès réalisés et mettre à jour le Baromètre qui représentera graphiquement leurs évolutions.
- **des engagements co-construits** : après la phase de diagnostic partagé, les élus et les associations locales sont invités à se revoir pour prendre en co-responsabilité des objectifs opérationnels, actions futures qui seront visibles sur le Baromètre pour montrer la dynamique de la commune...

*« Les élus confondent fréquemment compétence et légitimité. La démocratie représentative leur a confié le mandat de trancher une décision pour l'intérêt général de la commune. Mais le fait est que parfois les associations sont plus en pointe sur certains sujets non encore intégrés par les élus de la commune qui ont la lourde tâche de la gérer au quotidien. Notre démarche est pleinement citoyenne, nous respectons la légitimité des élus, nous pensons même qu'elle ne peut qu'être confortée par le regard plus attentif des citoyens et des associations qui éveille l'attention des élus et leur propose de co-construire une expertise pouvant conduire à la décision qui en sera confortée. »*

*Julian Pondaven, directeur du réseau Cohérence*



Jean-Mathieu Le Saux, ancien président de l'association de défense de l'environnement « L'eau et la terre » (sud Finistère)

« Le Baromètre aborde des questions auxquelles les élus n'avaient pas du tout pensé. Cela les incite vraiment à se lancer dans un Agenda 21 et ils comprennent mieux de quoi il s'agit. Cela leur donne des idées.

C'est aussi un contact plus ouvert, plus apaisé que ce que l'on connaît habituellement. Par exemple, on se rencontre surtout au moment des enquêtes publiques, et si le maire est favorable au projet et que l'on ne va pas dans son sens, ça crée des tensions voire une certaine animosité, surtout si c'est un projet communal. »



« Notre association travaille sur les énergies renouvelables, c'était assez naturel pour nous de porter ce questionnaire, mais nous souhaitons y associer un maximum d'associations de la commune. Treize ont répondu à l'appel : associations de Parents d'élèves, de théâtre, de jardiniers..., qui ne se sentaient pas assez légitimes ou assez compétentes pour aller questionner spontanément le maire sur le développement durable. Finalement, après une présentation du mode d'emploi du Baromètre, les 13 associations se sont retrouvées dans le bureau du maire. Les réponses, sous la forme de oui ou de non, ont ensuite été envoyées au Réseau Cohérence pour qu'il les mette en ligne. Verdict : 60 oui, 58 % en économie, 43% en solidarité, 46 % en environnement et 60% en citoyenneté. »

Michel Tatard de  
l'association Solheol de  
Pluwigner

## Après les élections, tout commence !

Avant l'été, le Réseau Cohérence invite les associations d'un même pays à se rassembler pour constituer une plate-forme associative qui pourra porter le questionnaire sur son territoire.

Le Réseau Cohérence se tient à leur disposition pour leur présenter la démarche et tout particulièrement la possibilité de répondre à toutes les questions relatives au Baromètre en séance publique. Le Baromètre est souple dans sa méthode. Les réponses au questionnaire peuvent se faire en séance publique. Toute la population est alors invitée par la mairie à participer aux débats. Cette étape permet aux élu(e)s et à leur équipe de préparer la population locale à un futur agenda 21 de la commune, d'identifier des citoyens pour participer au comité de pilotage et donner dès le départ une dimension participative aux démarches de développement durable. N'hésitez pas à rejoindre Bohars (29), Bouvron (44), Ploeren (56)... dans la liste des communes qui ont ouvert le Baromètre à tous leurs concitoyens.

*Répondre en séance publique est une belle étape pour mettre en place concrètement une culture partagée du développement durable. Celle-ci est attendue dans toute démarche d'Agenda 21 en vue où déjà initiée. La réponse au Baromètre en séance publique est aussi un moyen de montrer la complémentarité des associations qui chacune participe souvent à un ou des aspects du développement durable. Enfin la démarche Agenda 21 implique une participation active des citoyens et associations : la démarche Baromètre est un bon outil pour l'initier ou la revitaliser dans une seconde réponse au Baromètre du développement durable.*

[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)





# Mode d'emploi du Baromètre à destination des élus, citoyens, membres d'association d'une commune :

Association Cohérence  
Février 2014



Un processus en 5 étapes, avec une centaine de questions et des engagements co-construits.

## 1

### Prendre connaissance de la démarche

Nous vous conseillons de prendre connaissance du guide.

#### a) Vous êtes membre d'une association ou un citoyen soucieux de la vie de la Cité

Organisez une discussion collective autour du questionnaire. C'est un moyen de se poser des questions sur la commune, de situer ce que vous, selon vos connaissances sur le développement durable, verriez comme réponses au questionnaire. Cet échange à plusieurs associations et/ou citoyens sera le dénominateur commun pour la suite de la démarche.

#### b) Vous êtes un élu de la commune ou un agent territorial

Vous êtes soucieux de faire connaître vos actions en faveur du développement durable et/ou d'engager une démarche participative autour de ce sujet à l'occasion du lancement d'un Agenda 21 par exemple.

Il vous appartient de rechercher et de trouver les associations locales et/ou les citoyens souhaitant répondre avec vous au questionnaire.

Votre inscription sur le site vous permet de publier une information sur la démarche que vous engagez et d'inviter les associations et les citoyens à y participer.

## 2

### Prendre connaissance des questions réparties à travers ces 4 dimensions

- Économie : où l'on aborde les questions d'Achats durables, de Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises, de l'Économie Sociale et Solidaire, d'Emploi et Dynamisme du Territoire...  
*Ex : Votre commune favorise-t-elle le maintien et le développement des commerces et services de proximité par des mesures concrètes ?*
- Solidarités (locale et au Monde).  
*Ex : Votre commune met-elle à disposition un espace pour les jeunes (foyer rural, MJC, MPT...) accessible en transports en commun ou non motorisés, à moins de 20 minutes de chez eux ?*
- Environnement : Économies d'Eau et d'Énergie, Énergies Renouvelables, Produits sains non toxiques, Milieu Naturel, Gestion des déchets, Gaz à effet de serre...  
*Ex : Votre commune s'est-elle fixée des objectifs en terme d'économies d'énergie et d'eau (réduction et suivi des consommations) au sein des équipements et services dont elle a la charge ?*
- Citoyenneté/Gouvernance : Démocratie représentative, participative, citoyenne et développement durable).  
*Ex : Votre commune mène-t-elle régulièrement des consultations publiques afin de connaître l'opinion de ses habitants sur des projets de territoire ?*



# 3

**Prenez rendez-vous** avec les élus et les associations de votre commune pour leur présenter les objectifs du Baromètre.

Évoquez avec eux l'idée de répondre ensemble au Baromètre puis décidez ensemble des modalités (réunion en petit comité ou réunion publique).

# 4

## Répondre conjointement au questionnaire

Le Baromètre du Développement Durable est une occasion privilégiée d'échange entre les associations et les élus. La cordialité, la convivialité, le respect des arguments et des ressentis s'imposent pendant ces contacts.

- En réunion publique ou en plus petit comité, l'objectif est de remplir le questionnaire en 2h00. Si une réponse tarde à venir, passez à la question suivante, vous pourrez y revenir en fin d'entretien.
- L'humour n'est pas exclu si les questions recueillent beaucoup de «non». Il est bien plus facile de progresser quand on commence avec peu !
- C'est aussi le moment opportun pour rédiger une question pouvant mettre en valeur une expérience locale. Celle-ci pouvant faire l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Baromètre à titre d'exemple de réalisation.
- Si vous avez un désaccord profond sur une réponse, vous pouvez en faire part au Réseau Cohérence pour trouver une solution de médiation.
- N'hésitez pas à organiser de nouvelles rencontres pour éclaircir certains points et surtout pour enclencher de nouvelles actions.

# 5

## Et retournez une copie

Le questionnaire doit être retourné au Réseau Cohérence, qui fera apparaître la commune sur le site internet comme ayant répondu au Baromètre.

Au vu des résultats, vous pouvez vous réunir à nouveau pour identifier les actions à réaliser conjointement pour faire avancer le développement durable sur votre territoire.

Le Baromètre s'inscrit dans la durée. Il est souhaitable de réaliser un nouveau Baromètre chaque fois que des progrès significatifs sont constatés. Le Baromètre peut aussi être utilisé à l'occasion de lancement de grands projets communaux, le lancement d'un PLU et surtout la réalisation d'un Agenda 21.

Plus de détails sur le Guide d'utilisation du Baromètre  
[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

# Une démarche qui fait ses preuves

## Ercé-près-Liffré : « Faire culture commune »

« En 2008 nous avons lancé un Agenda 21, se déclinant dans chaque commune par des axes prioritaires. Là où de nombreuses collectivités s'épuisent dans des diagnostics longs et parfois coûteux, nous avons invité les élus à s'appuyer sur le Baromètre du développement durable. Objectif : identifier les actions déjà menées, et constater les initiatives à mettre en place au sein de chaque commune. Cet outil balaie tous les secteurs, la culture, l'action sociale, etc. Pas seulement les aspects environnementaux ! On s'est vite rendu compte qu'on a fait plein de choses... En début de mandat, il est particulièrement intéressant car il permet à tous les conseillers de se poser les mêmes questions. Et donc de faire culture commune. Après ce travail de réponse des élus, chaque commune a interrogé ses habitants, puis élaboré un programme d'action communale par des groupes mixtes élus-habitants. »

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014

*« Le Baromètre n'est pas une utopie, chaque question s'appuie sur un exemple déjà réalisé par une commune. Alors pourquoi pas vous ? » explique Julian Pondaven, directeur du réseau Cohérence, devant une assistance d'élus à Languueux (22).*

## Quimper : « Les choses bougent »

Avec un score de 38%, la préfecture du Finistère n'est pas dans le peloton de tête des communes éco-bretonnes. Mais elle a le mérite d'être avec Brest la seule grande ville à avoir répondu au questionnaire.

Pour Daniel Le Bigot, Adjoint au maire Vert de la cité quimpéroise : « La ville de Quimper est engagée dans une démarche Agenda 21. Certes tout n'est pas parfait, loin s'en faut, mais les choses bougent ! Ainsi, parmi les points remarquables mis en œuvre sur la commune en matière de développement durable, la ville s'est engagée à respecter une charte de bonnes pratiques d'achats concernant ses consommations de bois exotiques. En terme de maîtrise des consommations des lampadaires publics, nous sommes l'une des villes les plus performantes de France », se targue-t-il, avant d'ajouter : « On peut aller plus loin et il faut y aller. »

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014

## Nouvoitou : « Une commune qui progresse ! »

En 2008, lorsque la commune a lancé une démarche de développement durable, elle a souhaité répondre au Baromètre du réseau Cohérence. Score : 46 sur 100. Six ans plus tard, après avoir lancé des actions concrètes, le score de la commune atteint 68 %, en intégrant dans la démarche les associations locales, comme Solidarité Eaux Seiche et Le Béruchot, qui ont participé avec le Conseil Municipal au remplissage d'un deuxième Baromètre. Preuve qu'il ne suffit pas de répondre à un questionnaire pour progresser !

Source : Bretagne Durable - Janvier 2014



## ✓ Top 5 des « OUI » des communes bretonnes (sur 179 réponses)

Sur l'ensemble des réponses recueillies à ce jour, on perçoit clairement un engagement fort des communes dans la proximité auprès des habitants, la solidarité locale, l'accès à l'information locale mais aussi avec un souci de mixité ou de soutien à l'action culturelle. Démonstration par les chiffres :

1. 92 % de réponses positives : Dans votre commune, y a-t-il un élu en charge de la vie associative ?
2. 91 % de réponses positives : Votre maire diffuse-t-il (elle) largement les comptes rendus des conseils municipaux (journaux, site internet, lieux publics, médiathèque...) ?
3. 89 % de réponses positives : La commune permet-elle une information très large pour la vie associative : panneau d'affichage, pages dans le bulletin municipal, site internet de la mairie s'il existe ?
4. 88 % de réponses positives : Dans votre commune, toutes les associations qui respectent les valeurs républicaines et la transparence financière bénéficient-elles d'une aide (subvention, aide en matériel ou en personnel) ?
5. 87 % de réponses positives : Votre commune organise-t-elle des événements ludiques/festifs-culturels dans le but de rassembler toutes les catégories de population de son territoire afin de favoriser la mixité sociale et inter-générationnelle ?

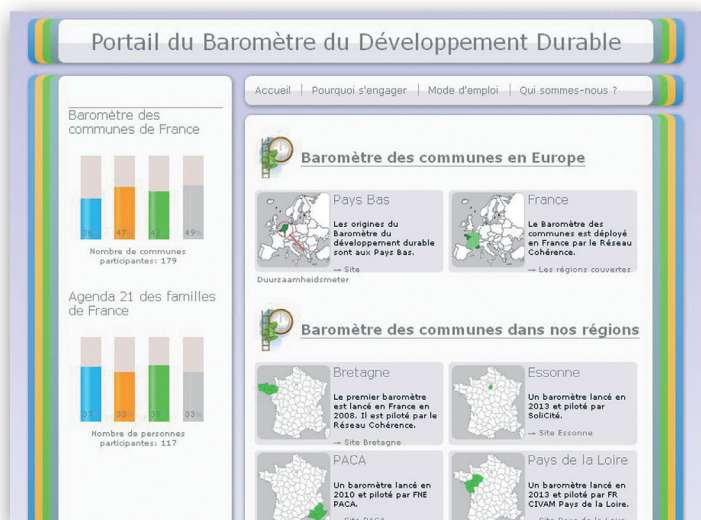
## ✗ Top 5 des « NON » des communes bretonnes (sur 179 réponses)

Sur l'ensemble des réponses recueillies à ce jour, on perçoit clairement une absence d'engagement ou une hésitation des communes sur le développement économique, la mise en œuvre d'action ambitieuse en terme de transition énergétique ou bien encore dans le domaine de la démocratie participative.

1. 95 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle un budget participatif ?
2. 86 % de réponses négatives : Les bâtiments publics de la commune utilisent-ils de manière significative des énergies renouvelables ?
3. 92 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle adopté un plan climat et/ou un plan de déplacement de ses agents pour limiter les gaz à effet de serre ?
4. 90 % de réponses négatives : Votre commune a-t-elle créé un prix, ou toute autre forme de valorisation, pour les initiatives provenant d'une entreprise s'inscrivant dans une logique de développement durable ?
5. 85 % de réponses négatives : Votre commune finance-t-elle des projets d'éducation aux enfants du monde ?

# Le Baromètre en images

Le site internet fait également peau neuve avec un nouveau portail pour chaque territoire et la pépinière des Baromètres.



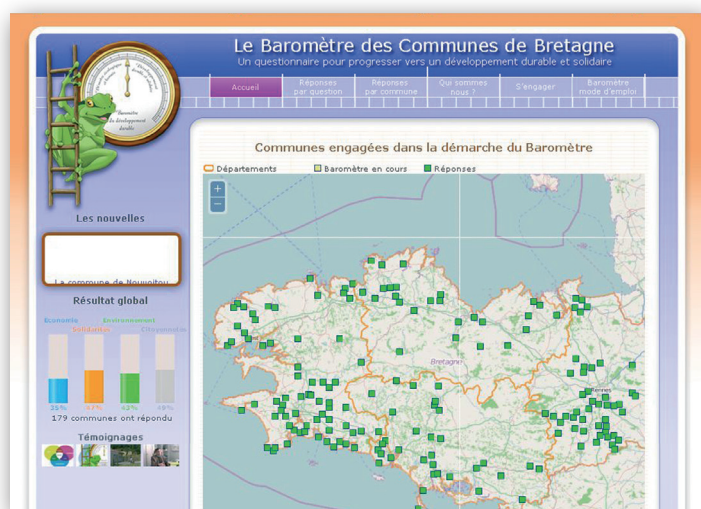
Nouveau portail du Baromètre

Vous y retrouverez une carte qui permet de localiser les communes engagées dans chaque territoire et des graphiques qui permettent à tout un chacun de visualiser et de comprendre la situation de chaque commune, tout en accédant directement à ses réponses commentées.

Également présent, un historique pour les communes qui ont répondu au moins deux fois au Baromètre et, pour toutes celle qui le souhaitent, la visualisation de leurs engagements, promesse de réalisations futures en faveur du développement durable.

*« Depuis 2013, le site internet permet de faire apparaître les historiques mais aussi les projets à venir. Il permet d'ailleurs de comparer les résultats d'une commune avec des communes de taille similaire pour favoriser une saine émulation. »*

*Daniel Gestain, association Ivine (35)*

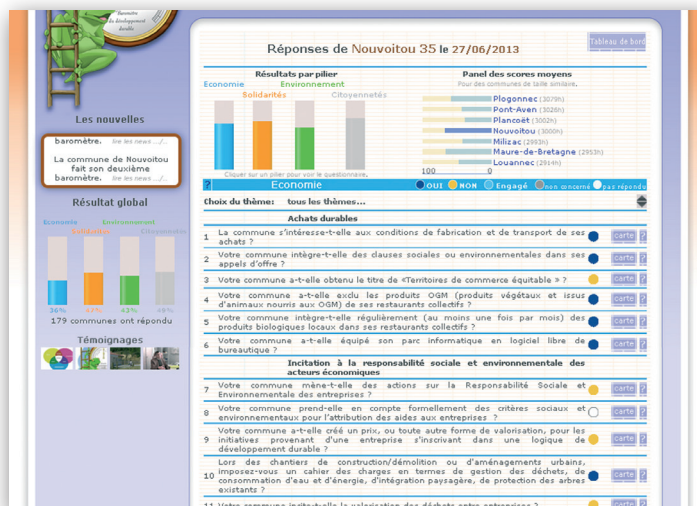


Carte du Baromètre breton Novembre 2013

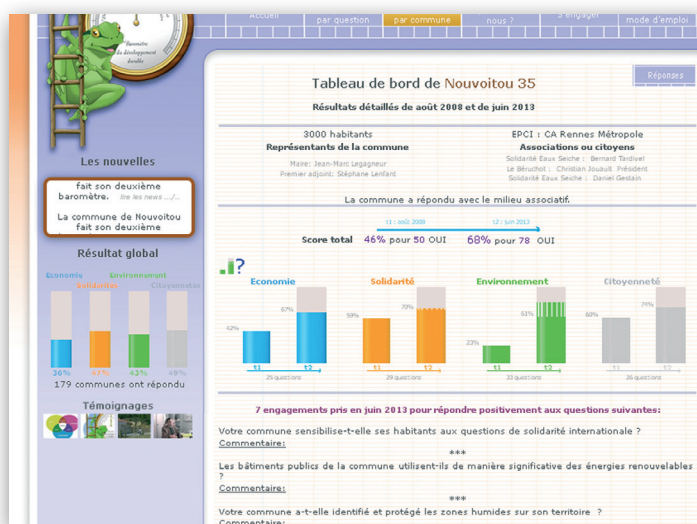


## Répondre au Baromètre en séance publique, c'est encore mieux !

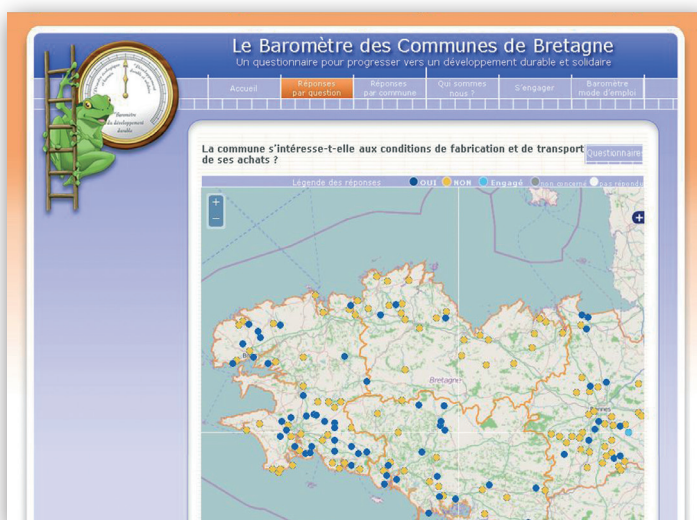
Le baromètre est souple dans sa méthode. Les réponses au questionnaire peuvent se faire en séance publique. Toute la population est alors invitée par la mairie à participer aux débats. Cette étape permet à la mairie de préparer la population locale à un futur Agenda 21 de la commune, d'identifier des citoyens pour participer au comité de pilotage et de donner dès le départ une dimension participative aux démarches de développement durable. Pour l'organisation d'un tel débat nous invitons les communes à faire appel à un animateur formé au Baromètre. Il vous suffit pour cela de contacter le Réseau Cohérence. N'hésitez pas à rejoindre Saint Genest Sur Isle (53), Bohars (29), Bouvron (44), Ploeren (56)... dans la liste des communes qui ont ouvert le Baromètre à tous leurs concitoyens.



Exemple des réponses d'une commune



Exemple d'un tableau de bord d'une commune



Communes ayant répondu à une même question

# L'implication de la Fondation Nicolas Hulot

Association Cohérence  
Février 2014



Présente aux côtés des acteurs de terrain depuis vingt ans, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme soutient et valorise des initiatives porteuses d'avenir, afin d'encourager leur déploiement à plus grande échelle. Ces projets proposent des alternatives créatives et innovantes pour impulser la transition écologique des territoires.

En identifiant les projets émergents puis en les accompagnant sur le long terme, La Fondation effectue un important travail pour garantir la « transférabilité » de ces actions sur d'autres territoires.

C'est à ce titre qu'elle soutient le Baromètre du développement durable du Réseau Cohérence, association membre du Réseau des associations partenaires de la Fondation Nicolas Hulot. Depuis 2008, la Fondation a accompagné financièrement le développement du Baromètre, d'abord en Bretagne, puis dans les Pays de la Loire et en Essonne.

Elle a initié la synthèse des différents baromètres régionaux et la mise au point du questionnaire national qui sert de base à « La Pépinière des Baromètres ».

Aujourd'hui, elle fait connaître le Baromètre en organisant dans plusieurs régions des ateliers de présentation destinés aux collectivités territoriales et aux associations, en mettant en relation le Réseau Cohérence avec de nouveaux acteurs institutionnels ou associatifs, et en collaborant à la stratégie nationale de communication sur le Baromètre.

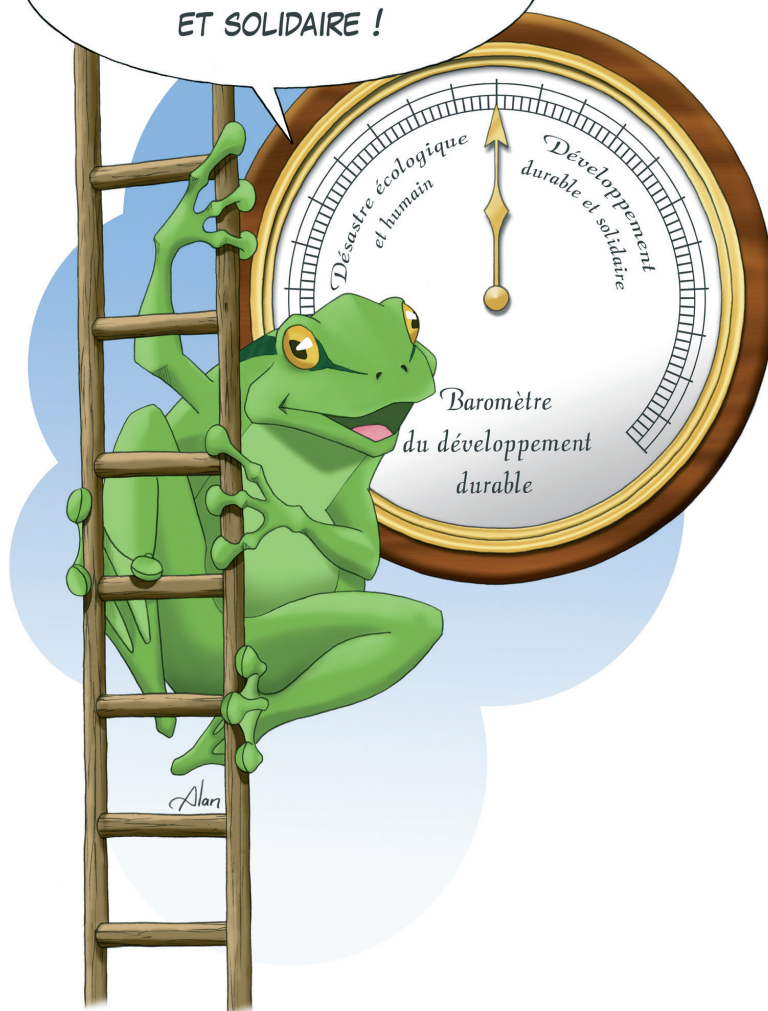
## Fondation Nicolas Hulot

- Patrice Raveneau - *Responsable actions nationales*
- Manuela Lorand - *Contact presse*

6, rue de l'Est  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Tél : 01 41 22 10 70  
Site : [www.fondation-nicolas-hulot.org](http://www.fondation-nicolas-hulot.org)



A BIENTÔT  
SUR LE BAROMÈTRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET SOLIDAIRE !



Contact presse :

Julian Pondaven

Tél : 06 73 21 06 66 / 02 97 84 98 18

Mél : [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)